

MAIRIE DE

DEGREVEMENTS D'IMPOTS DIRECTS

Pertes de récoltes causées par la sécheresse 2020

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 13 février 2021

A St Silvain Bellegarde

Le 11 février 2021

P/O
d'adpent

Le Maire,



Alain GRASS